

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N<sup>o</sup> 5769/13

Objet :

ANNEXE

Expédié le

Bruxelles, le

11-2-1907

M<sup>me</sup> A. Geyss  
Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les attributions de la Commission Directrice de donner son avis sur des ouvrages qui ne lui sont pas soumis en vue de leur acquisition pour les collections de l'État.

C'est à un expert de profession qu'il appartient plutôt de se prononcer sur la valeur ~~de l'authenticité~~ ~~du tableau~~ qui fait l'objet de votre lettre du ce jour

Veillez agréer, M<sup>me</sup> A. Geyss, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &  
DE SCULPTURE DE BELGIQUE  
ENTRÉE & ENREGISTRÉE  
le 12 AVR 1907  
Sous le N° 5069/18

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de mon tableau-ouvrage..... soumis à  
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de  
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n°..... en  
date du .....

Bruxelles, le 9 avril 1907.

Amélie Lepsin  
rue de la Violette 17

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &  
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

ENTRÉE & ENREGISTRÉE  
le 11 FEVR 1907

Sous le N° 5169/13

Bruxelles le 11 Février 1907

Messieurs

Je me suis adressé il y a quelques  
jours au secrétariat du musée royal  
au sujet du tableau que le porteur vous  
remet. On m'a dit que vous pourriez me  
renseigner sur sa valeur.

Je vous en serais obligé, car je voudrais  
le vendre.

Recevez, Messieurs, avec mes remerciements  
mes amitiés empressées

Amélie Lepin  
chez Monsieur Ziegler, 17, rue de la Violette  
Bruxelles